

LES PROPOS PUBLIÉS CI-DESSOUS LE SONT SOUS L'ENTIÈRE RESPONSABILITÉ DE LEURS AUTEURS.

POUR LA LISTE  
UNION SOCIALE TRAITONNE

POUR LA LISTE  
LE TRAIT DE COULEUR

POUR LA LISTE  
LE TRAIT AVEC VOUS

TEXTE NON COMMUNIQUÉ

TEXTE NON COMMUNIQUÉ

**La collecte, le traitement et la destruction de nos déchets sont des éléments de notre vie en société. Actuellement chacun de nous jette 574 k de déchets par an.**

La commune décide du mode de financement de ces opérations et a le choix entre trois solutions :

- (1) instituer une **taxe d'enlèvement des ordures ménagères** (TEOM), calculée sur la même base que la taxe foncière des propriétés bâties, c'est-à-dire la valeur locative du cadastre;
- (2) mettre en place une **redevance** calculée en fonction de la quantité des déchets estimée en fonction du nombre de personnes censées occuper le logement;
- (3) trouver ce financement dans le budget général (c'est ce qui se faisait au Trait pour 2010).

Ce choix financier s'accompagne généralement d'une information à la population pour que les déchets soient progressivement réduits en appliquant quelques règles bonnes pour l'avenir de la planète :

- utiliser l'eau du robinet plutôt que l'eau en bouteille,
- privilégier les produits durables plutôt que les produits jetables,
- éviter les suremballages...

Au Trait, la compétence des ordures ménagères est désormais du domaine de la CREA (Communauté Rouen/Elbeuf/Austreberthe) qui demande que le coût soit transparent pour les habitants, et apparaisse sous forme de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM).

Que les factures soient payées directement au SMEDAR (Syndicat Mixte de l'Élimination des Déchets de l'Arrondissement de Rouen) ou transitent par la CREA, le montant est le même pour la Commune du Trait.

Et pourtant, en 2011, au Trait, **contrairement à d'autres communes du canton de Duclair**, la création de la TEOM n'entraînera aucune baisse du taux des taxes locales prélevées par la commune.

Or, la CREA compense la valeur de cette taxe auprès des communes.

Préparez-vous, une fois de plus, à mettre la main à la poche.

***Le Trait avec vous et Les Verts  
Martine Tillaux***